

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 29 octobre 2014**

Nombre de conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : 8

Date de convocation : 17 octobre 2014

Séance débutée à : 19h00

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Josyane RODRIGUES, Sylvain TARILLON, Dominique VOLLES, François HARMAND, Sylvie ROUX, Rose MILO,

Absents avec excuse : Coralie HUGUET, Sandrine HUMBERT, Luigi AUCELLO

Absents sans excuse :

Secrétaire de séance : Rose MILO

**POINT N°1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2014**

**Adopté à l'unanimité**

**Publié le 31 octobre 2014**

**Transmis en Préfecture le 31 octobre 2014**

**Pour extrait certifié conforme le 31 octobre 2014**

**Fait à Mey, le 31 octobre 2014**

**Le Maire, Patrice BOURCET**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 29 octobre 2014**

Nombre de conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : 8

Date de convocation : 17 octobre 2014

Séance débutée à : 19h00

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Josyane RODRIGUES, Sylvain TARILLON, Dominique VOLLES, François HARMAND, Sylvie ROUX, Rose MILO,

Absents avec excuse : Coralie HUGUET, Sandrine HUMBERT, Luigi AUCELLO

Absents sans excuse :

Secrétaire de séance : Rose MILO

**POINT N°2 : Recensement de la population, nomination d'un coordinateur communal**

Considérant que la population de Mey doit être recensée en 2015,

Considérant la nécessité de nommer un coordinateur communal du recensement de la population chargé de la préparation et du suivi des enquêtes de recensement,

Il est proposé au Conseil municipal de nommer en qualité de coordinateur communal de l'enquête de recensement pour l'année 2015, Patrice BOURCET.

**Adopté à l'unanimité**

**Publié le 31 octobre 2014**

**Transmis en Préfecture le 31 octobre 2014**

**Pour extrait certifié conforme le 31 octobre 2014**

**Fait à Mey, le 31 octobre 2014**

**Le Maire, Patrice BOURCET**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 29 octobre 2014**

Nombre de conseillers élus : 11  
Conseillers en fonction : 11  
Conseillers présents : 8

Date de convocation : 17 octobre 2014  
Séance débutée à : 19h00

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Josyane RODRIGUES, Sylvain TARILLON, Dominique VOLLES, François HARMAND, Sylvie ROUX, Rose MILO,

Absents avec excuse : Coralie HUGUET, Sandrine HUMBERT, Luigi AUCELLO

Absents sans excuse :

Secrétaire de séance : Rose MILO

**POINT N°3 : Recensement de la population, nomination d'un agent recenseur**

Considérant que la population de Mey doit être recensée en 2015,

Considérant la nécessité de nommer un agent recenseur,

Il est proposé au Conseil municipal de nommer en qualité d'agent recenseur pour l'année 2015, Josyane RODRIGUES et de verser à cet agent une rémunération d'une valeur de 400 € brut, somme imputée sur la dotation forfaitaire de recensement qui sera perçue par la commune.

**Adopté à l'unanimité des votants.**

**Josyane RODRIGUES ne prenant ni part au débat ni au vote.**

**Publié le 31 octobre 2014**

**Transmis en Préfecture le 31 octobre 2014  
Pour extrait certifié conforme le 31 octobre 2014  
Fait à Mey, le 31 octobre 2014  
Le Maire, Patrice BOURCET**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 29 octobre 2014**

Nombre de conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : 8

Date de convocation : 17 octobre 2014

Séance débutée à : 19h00

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Josyane RODRIGUES, Sylvain TARILLON, Dominique VOLLES, François HARMAND, Sylvie ROUX, Rose MILO,

Absents avec excuse : Coralie HUGUET, Sandrine HUMBERT, Luigi AUCELLO

Absents sans excuse :

Secrétaire de séance : Rose MILO

**POINT N°4 : Location de la salle communale**

Vu les délibérations du conseil municipal des 10 septembre, 15 octobre et 3 décembre 2008, résumés ci-dessous

- \_ location aux habitants de Mey uniquement
- \_ location de la salle gratuitement pour les décès
- \_ mise à disposition aux mineurs avec présence d'un adulte
- \_ ouverture le mercredi avec mise à disposition des jeux pour les enfants
- \_ salle louée le samedi ou le dimanche pour les anniversaires d'enfants à 20 € jusqu'à 18 heures ;  
musique autorisée
- \_ location du vendredi 18h au lundi 10h à 85€
- \_ musique interdite

Il est proposé d'adopter les modifications suivantes :

- \_ location ouverte à tous
- \_ mise à disposition gratuite de la salle aux associations de Mey.
- \_ mise à disposition gratuite de la salle pour les décès
- \_ location du vendredi 18h au lundi 10h à 85 € pour les habitants de Mey
- \_ location du vendredi 18h au lundi 10h à 130 € pour les non résidents à Mey
- \_ location en semaine à la demi-journée à 70 € pour les non résidents à Mey
- \_ mise en œuvre de moyens de sonorisation électroacoustique interdite

Ces modifications seront incluses dans la révision du règlement de location de la salle communale.

Le point 4 est reporté à une date ultérieure, compte tenu d'un nouveau délai nécessaire à l'étude des documents donnés en séance au Conseil Municipal par François HARMAND.

**Publié le 31 octobre 2014**

**Transmis en Préfecture le 31 octobre 2014**

**Pour extrait certifié conforme le 31 octobre 2014**

**Fait à Mey, le 31 octobre 2014**

**Le Maire, Patrice BOURCET**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 29 octobre 2014**

Nombre de conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : 8

Date de convocation : 17 octobre 2014

Séance débutée à : 19h00

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Josyane RODRIGUES, Sylvain TARILLON, Dominique VOLLES, François HARMAND, Sylvie ROUX, Rose MILO,

Absents avec excuse : Coralie HUGUET, Sandrine HUMBERT, Luigi AUCELLO

Absents sans excuse :

Secrétaire de séance : Rose MILO

**POINT N°5 : Location de la chasse**

Considérant l'avis de la commission consultative de chasse réunie le vendredi 17 octobre 2014,  
Il est proposé au conseil municipal de délibérer sur les points suivants :

- Composition des lots : un lot unique avec agrandissement du périmètre non chassable autour des habitations
- Mise à prix : 457.35 € par an
- Cahier des charges : limitation des jours de chasse : interdiction de chasser les mercredis, samedis et dimanches.
- Mise en location : convention de gré à gré, date de mise en location : à déterminer par Monsieur le Maire
- Modalités de publicité : affichage, publication du résultat de la location dans deux journaux d'annonce légale ; les frais de publicité seront partagés pour moitié par l'adjudicataire et la commune.
- Liste des candidats admis à la location : Monsieur Olivier Cueillette
- Montant des frais :
  - \_ frais de criée du receveur municipal (à la charge exclusive de l'adjudicataire)  
60 €
  - \_ frais de secrétariat à la charge exclusive de la commune pour édification de la liste des propriétaires en vue de la consultation pour l'abandon ou la répartition du produit de la chasse : forfait de 60€ + 0.15€ par ligne de propriétaires
  - \_ le locataire sera en outre tenu de payer les droits, taxes et redevances de toutes nature découlant de l'application normale des dispositions légales et réglementaires.
- Attribution des remises sur la répartition du produit de la chasse entre les propriétaires : 4% du produit de la location au secrétaire pour confections de la liste de répartitions, 2% au receveur municipal sur le recouvrement du produit de la location et 2% sur les sommes effectivement payées aux propriétaires.

**Adopté à l'unanimité**

**Publié le 31 octobre 2014**

**Transmis en Préfecture le 31 octobre 2014**

**Pour extrait certifié conforme le 31 octobre 2014**

**Fait à Mey, le 31 octobre 2014**

**Le Maire, Patrice BOURCET**